

**Les dimanches 24 et 31 décembre 2017 :**  
**Une situation exceptionnelle**

**LE TRAVAIL  
C'EST LA SANTÉ  
LE DIMANCHE  
C'EST LA CONSERVER**



→ Le SNTA-FO Casino alerte la direction concernant les ouvertures envisagées les dimanches 24 et 31 décembre 2017.

A situation exceptionnelle, le SNTA-FO Casino demande à la direction

**UNE COMPENSATION EXCEPTIONNELLE :**

**En PLUS de la DOUBLE RÉMUNÉRATION,**

**1 JOUR SUPPLÉMENTAIRE COMPENSATOIRE**

(que cela soit pour les dimanches entiers ou demi-journée)

→ Le SNTA-FO Casino rappelle également que le travail du dimanche en ouverture exceptionnelle (journée entière) exige le volontariat strict. **NUL NE POURRA ÊTRE FORCÉ.**



→ Le SNTA-FO Casino rappelle aussi que l'option de "secours" d'ouverture pour la direction sur le dimanche matin, pour les magasins qui ne sont PAS OUVERT HABITUELLEMENT, n'est pas acceptable, car cela n'exprime pas l'esprit de la loi, et l'expression différenciée entre l'exceptionnel et l'habituel.

**Le SNTA-FO Casino exige une réaction rapide  
de la direction quant à ses demandes.**



Pour le SNTA-FO Casino, le travail du dimanche

c'est toujours **NON!**

Et pour les copains volontaires, ça doit être un plus avantageux !!!

**Ensemble ou rien !!!**